

Un environnement sain en période de Covid-19

Foire aux questions

Éléments complémentaires aux réponses apportées pendant le webinaire, avec les recommandations connues en date du 18 juin 2020



Nettoyage et désinfection

◆ **Un désinfectant labellisé ECOCERT est-il certifié à la norme NF 14476 ? Dans le Guide Ministériel datant du 6 mai 2020, le désinfectant doit obligatoirement répondre à la norme NF 14476.**

La labellisation Ecocert et la Norme NF 14476 sont deux dispositifs différents. Un produit peut être certifié Ecocert sans pour autant respecter la Norme NF 14476 et inversement.

◆ **Je croyais qu'un désinfectant (biocide) ne pouvait pas être écolabellisé. Qu'en est-il ?**

Un produit contenant un biocide ne peut pas prétendre à l'écolabel européen. Toutefois il existe des produits nettoyant/désinfectant certifiés Ecocert, un label exigeant en matière de santé-environnement.

◆ **Doit-on d'abord laver les sols, puis les rincer, puis les désinfecter, puis les rincer ?**

Tout à fait, le rinçage est une étape importante pour les surfaces touchées par les enfants. Un produit nettoyant/désinfectant (2en1) suivi d'un rinçage permettra d'éviter de démultiplier les étapes.

◆ **Sur les surfaces, on doit nettoyer puis désinfecter car sinon ça ne sert à rien, mais sur l'ordinateur ou sur les téléphones portables, comment procéder ?**

Certaines surfaces comme les écrans ne peuvent pas être immergées, mais sont souvent peu « souillées » par des salissures grasses ou alimentaires. Il convient alors d'utiliser un désinfectant adapté, déposé sur une microfibre : l'action mécanique de ce frottement éliminera les traces et la présence potentielle du virus.

◆ **Le savon serait-il suffisant pour nettoyer les surfaces ?**

Le savon permet de nettoyer les surfaces. En cette période particulière, les experts et le Guide Ministériel demandent également l'utilisation d'un « désinfectant » virucide.

◆ **Que penser des solutions à base d'eau et de sel électrolysés ou d'eau activée par électrolyse ?**

Pour ce type d'alternative il convient de vérifier auprès du fournisseur si elle répond aux exigences de la norme NF 14476, et si elle est bien nettoyante, sinon procéder à un nettoyage préalable.

◆ **Est-ce qu'en quantité raisonnable, un produit maison fait de vinaigre blanc + alcool à 70% + quelques gouttes d'Huile Essentielle d'arbre à thé pourrait faire un bon nettoyant désinfectant sachant que le vinaigre blanc tout seul ne fonctionne pas pour le virus mais nettoie et que l'alcool à 70% et l'arbre à thé sont des virucides ?**

Il n'y a aucune garantie d'efficacité pour ce type de préparation maison contre le SARS-CoV-2. Il convient d'utiliser un produit normé dont l'efficacité est prouvée.

◆ **Est-ce que l'eau de Cologne à 70° peut être efficace sur le virus ?**

Toute composition contenant entre 60 et 70% d'éthanol peut être efficace sur le virus. Toutefois l'eau de Cologne n'est pas formulée dans cet objectif, il vaut mieux utiliser un produit spécifique.

◆ **Si l'on doit toujours rincer, on peut utiliser l'alcool ménager pour tout ?**

Le rinçage après désinfection est nécessaire sur toutes les surfaces et objets touchés par les enfants. L'alcool ménager peut être efficace sur le virus (contient entre 60 et 70% d'éthanol). Toutefois, il peut aussi contenir des adjuvants indésirables. C'est pourquoi, un produit NF 14476 si possible éco-détergent sera plus sûr.

❖ **Il me semble que l'utilisation de l'aspirateur est interdite dans le protocole sanitaire ministériel ?**

Le Guide Ministériel, dans sa version du 6 mai 2020, recommande de ne pas utiliser l'aspirateur pour le nettoyage des sols, sauf s'il est équipé d'un filtre HEPA (Haute Efficacité pour les Particules Aériennes). Il peut être substitué par un balayage humide à l'aide d'une microfibre.

❖ **Faut-il changer les draps après chaque sieste ?**

En cette période particulière, et en l'absence de cas de Covid-19, le Guide Ministériel préconise (version du 6 mai 2020), la distanciation physique d'un mètre lors de la sieste en séparant les lits et le lavage des draps, gigoteuses, etc. chaque jour (lave-linge 60°).

❖ **Les gels javel sont-ils des nettoyeurs/désinfectants ?**

Les gels javel sont très souvent des produits 2 en 1 : nettoyeur/désinfectant. Pour être efficace sur le SARS-CoV-2, il faut néanmoins s'assurer de la présence de la norme NF 14476 sur l'étiquette du produit.

❖ **Faut-il aussi diluer un berlingot de Javel (250mL), après sa première dilution dans un bidon d'un litre ?**

Généralement les berlingots de Javel sont titrés à 4,8% ou 9,6% de chlore actif, or il convient d'utiliser une eau de javel à 2,6% de chlore actif (plus souvent conditionnée en bidon) pour réaliser le protocole de dilution recommandé à 0,5% de chlore actif. Veiller à adapter la quantité préparée à l'usage en respectant la proportion : 1 volume de javel + 4 volumes d'eau.

❖ **Quelle est la stabilité dans le temps d'une dilution à l'eau de Javel ?**

Toute dilution d'eau de Javel se conserve 24h seulement.

Et les jouets ?

❖ **Est-ce que les jouets peuvent être nettoyés et désinfectés à la vapeur ?**

Le nettoyage à la vapeur est effectivement une solution efficace sur le SARS-CoV-2. Concernant les jouets, il faudra veiller à ce qu'ils soient suffisamment résistants vis-à-vis de la température.

❖ **Est-ce que le passage au congélateur des peluches permet de supprimer le virus ?**

Le virus n'est pas sensible aux températures basses, le passage au congélateur ne sera pas efficace. Par contre, comme pour les textiles, un passage au lave-linge à 60° pourra être réalisé.

❖ **Pour les jouets faut-il un nettoyeur désinfectant compatible contact alimentaire ?**

Tout à fait, c'est bien ce qui est préconisé dans le Guide Ministériel. Il conviendra toutefois de bien rincer à l'eau claire.

❖ **Combien de temps laisser les jouets en immersion ?**

Le temps de contact est dépendant du produit utilisé. Il faut se référer aux préconisations mentionnées sur l'emballage.

❖ **Laisser les livres ou les jouets « décontaminer » plusieurs jours, rangés dans un espace hors de portée des enfants n'est-elle pas une alternative à la désinfection et donc à l'exposition à des polluants chimiques ?**

Privilégier un nombre limité de jouets et favoriser les rotations n'est pas une alternative de substitution au nettoyage et à la désinfection. D'après le Guide Ministériel (version du 6 mai 2020), il s'agit de faciliter cette gestion en permettant un nettoyage/désinfection ultérieur.

❖ **J'ai un petit chien que les enfants caressent souvent. Doivent-ils l'éviter par rapport aux bactéries ?**

Pour l'ANSES, « dans le contexte actuel et au vu des informations disponibles », il n'y a « aucune preuve que les animaux domestiques jouent un rôle épidémiologique dans la diffusion du virus ». Il convient toutefois d'appliquer les mesures d'hygiène de base lors d'un contact avec un animal : se laver les mains avant et après l'avoir caressé, ou après le changement de litière.

❖ **Peut-on laisser marcher les professionnels et enfants pieds-nus dans la structure ?**

A ce jour, il n'y a pas eu de recommandations ministérielles à ce propos. Sur ce sujet ou concernant toute question restant en suspens, il est préférable de se rapprocher du référent Covid-19 de son service départemental de PMI.